Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260409-260412-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 09 avril 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	03 avril 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	14 avril 2026
Date d'affichage	:	15 avril 2026

Délibération N° 26-04-12

L'an deux mille vingt-six et le 09 avril à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGé, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN, F. PERRIER.
Secrétaire de séance : E. CAILLER

Objet de la délibération :
Acquisition de matériels informatiques – Devis TERTRONIC

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il a été reçu divers devis de TERTRONIC pour des équipements informatiques :
1° - Ecole : remplacement de 9 tablettes (pour les élèves) + acquisition de 2 Ordinateurs Portables
BP 2026 = 4 000 € - devis d'un montant réactualisé de 4 829.40 € TTC
2° - Mairie :

- Ajout de 4 licences boîtes mails pour les adjoints avec antiSpam = 243.55 € TTC (dépense de fonctionnement)
- Acquisition d'un PC portable pour le 3ème poste créé à la mairie = 1 502.81 € TTC (BP 2026 = 2 000 €)

De plus, afin de financer ces différentes acquisitions, il convient de procéder à une Décision Modificative de virement de comptes, de la façon suivante :
C/2184-65 : (acquisitions diverses de matériels = BP 2026 = 5 000 €) = - 600 €
C/2183-163 : (acquisition matériels informatiques mairie = BP 2026 = 2 000 €) = - 400 €
C/2188-65 : (acquisition matériels informatiques Ecole = BP 2026 = 4 000 €) = + 1 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :
-d'acquérir auprès de TERTRONIC à Montfort-sur-Meu :
1° - Ecole : remplacement de 9 tablettes (pour les élèves) + acquisition de 2 Ordinateurs Portables pour un montant de 4 829.40 € TTC
2° - Mairie :

- Ajout de 4 licences boîtes mails pour les adjoints avec antiSpam = 243.55 € TTC (dépense de fonctionnement)
- Acquisition d'un PC portable pour le 3ème poste créé à la mairie = 1 502.81 € TTC.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260409-260412-DE

-de voter la Décision Modificative N° 01 – budget Commune, de la façon suivante :

C/2184-65 : (acquisitions diverses de matériels = BP 2026 = 5 000 €) =	-	600 €
C/2183-163 : (acquisition matériels informatiques mairie = BP 2026 = 2 000 €) =	-	400 €
C/2188-65 : (acquisition matériels informatiques Ecole = BP 2026 = 4 000 €) =	+	1 000 €

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 13 avril 2026

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL
(I.-et-V.)